

Consolider le MPB pour rester en prise avec le marché

J'évoquais l'embellie conjoncturelle en début de ce rapport d'orientation. Les éleveurs se félicitent de ce prix qu'établit le marché au cadran depuis quelques mois. Ils y sont attachés et, dans leur grande majorité, en désaccord avec cette minorité qui a essayé, il y a quelques mois, de casser cet outil exceptionnel de défense de l'intérêt de tous les éleveurs, quelque soit leur taille et leur position géographique. Peut-être avez-vous l'impression que je radote ? Mais je pense que nous avons le devoir de répéter les choses.

Je tiens donc à rappeler fermement que si, nous, responsables professionnels, n'avions pas eu la lucidité, le courage, la volonté et l'ambition de relancer cet outil, nous n'aurions pas été à la hauteur de nos responsabilités. Nous avons eu raison de tenir la barre, de ne pas se laisser impressionner par les donneurs de leçon, sans colonne vertébrale, dont les avis et les discours changent au gré de la conjoncture. Nous avons raison de rester attachés aux fondamentaux de notre profession, le marché au cadran et la pesée-classement mise en œuvre dans un cadre collectif. En tant que Président du CRP Bretagne, il me paraît prioritaire de rappeler que l'avenir du bassin et de la production porcine est étroitement lié au respect de ce prix cadran par l'ensemble des acteurs mais aussi à la capacité que nous aurons, tous collectivement, de consolider ce marché. Il nous faut imaginer un dispositif qui permette de soutenir les éleveurs qui, par leurs ventes au cadran, contribuent à la définition du prix public. Si la faisabilité et les modalités sont à étudier par les OP volontaires, cette orientation doit être soutenue sans réserve par le CRP. L'expression syndicale sur ce dossier serait bienvenue dans les jours qui viennent pour alimenter les débats qui interviendront dans les CA d'OP. Ce sujet est d'autant plus d'actualité que le marché tend à orienter la production vers une plus grande segmentation. Il ne s'agit pas d'opposer production standard et production sous cahiers des charges répondant à la segmentation et générateurs de plus-values. Bien au contraire, la réalité de ces plus-values dépend du prix de base que fixe le MPB sur le porc standard eu égard à l'environnement du marché européen et international. Le porc standard et le porc segmenté ont besoin l'un de l'autre pour à la fois permettre la différenciation mais aussi établir un prix de base dans le cadre des règles du MPB. Sur la question de la valorisation du porc, je profite de ce chapitre pour rappeler l'enjeu de la mise en avant du « porc français » par la distribution et la transformation. Nous surveillons de très près les pratiques et avons un œil attentionné sur les dérives auxquels certains se prêtent.